

Directive Inondation

Bassin Rhône- Méditerranée

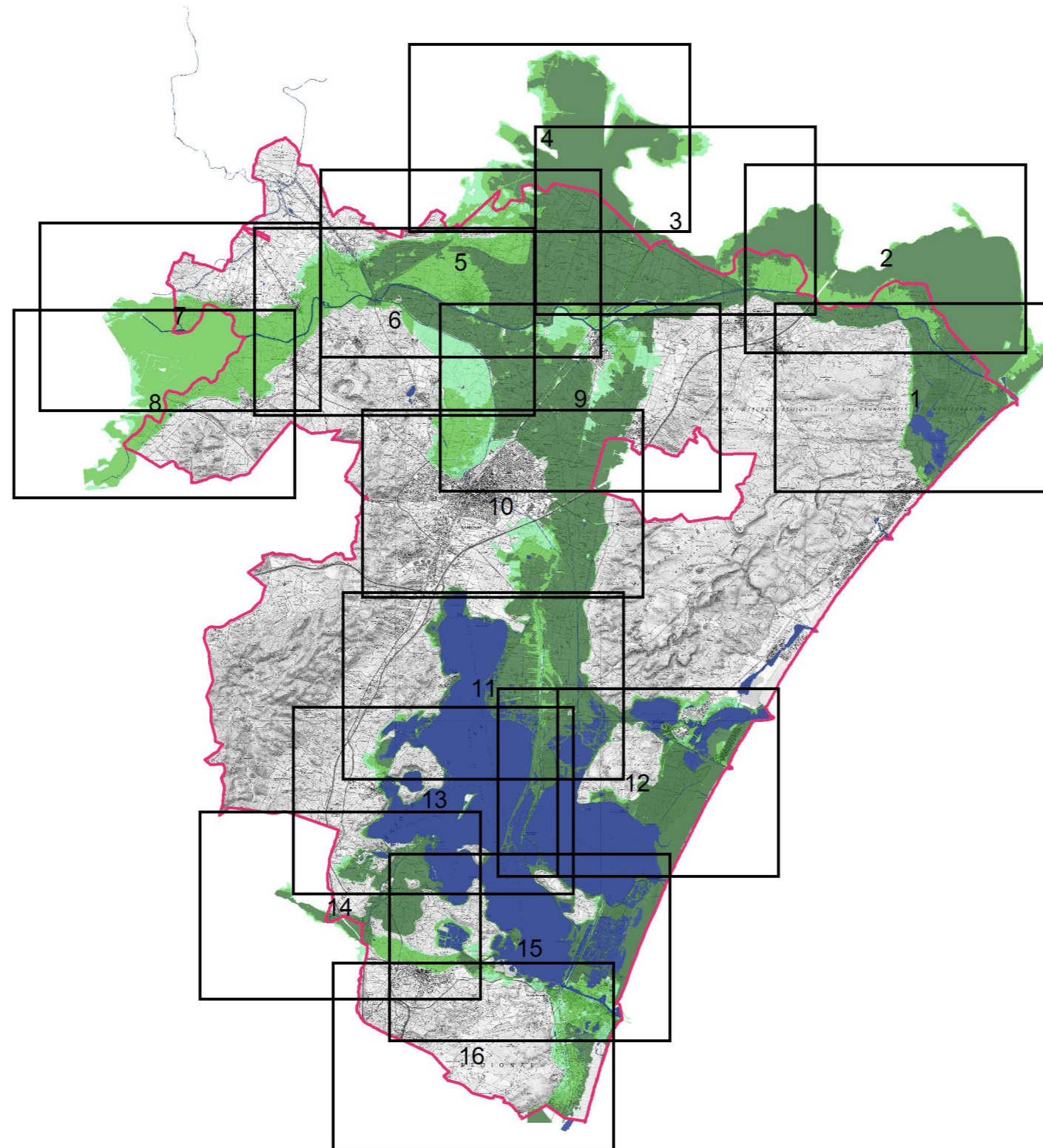
Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de NARBONNE

Débordement de cours d'eau

Atlas des surfaces inondables
de l'Aude

SCENARIO EXTREME

Atlas du TRI de Narbonne - Débordement de cours d'eau

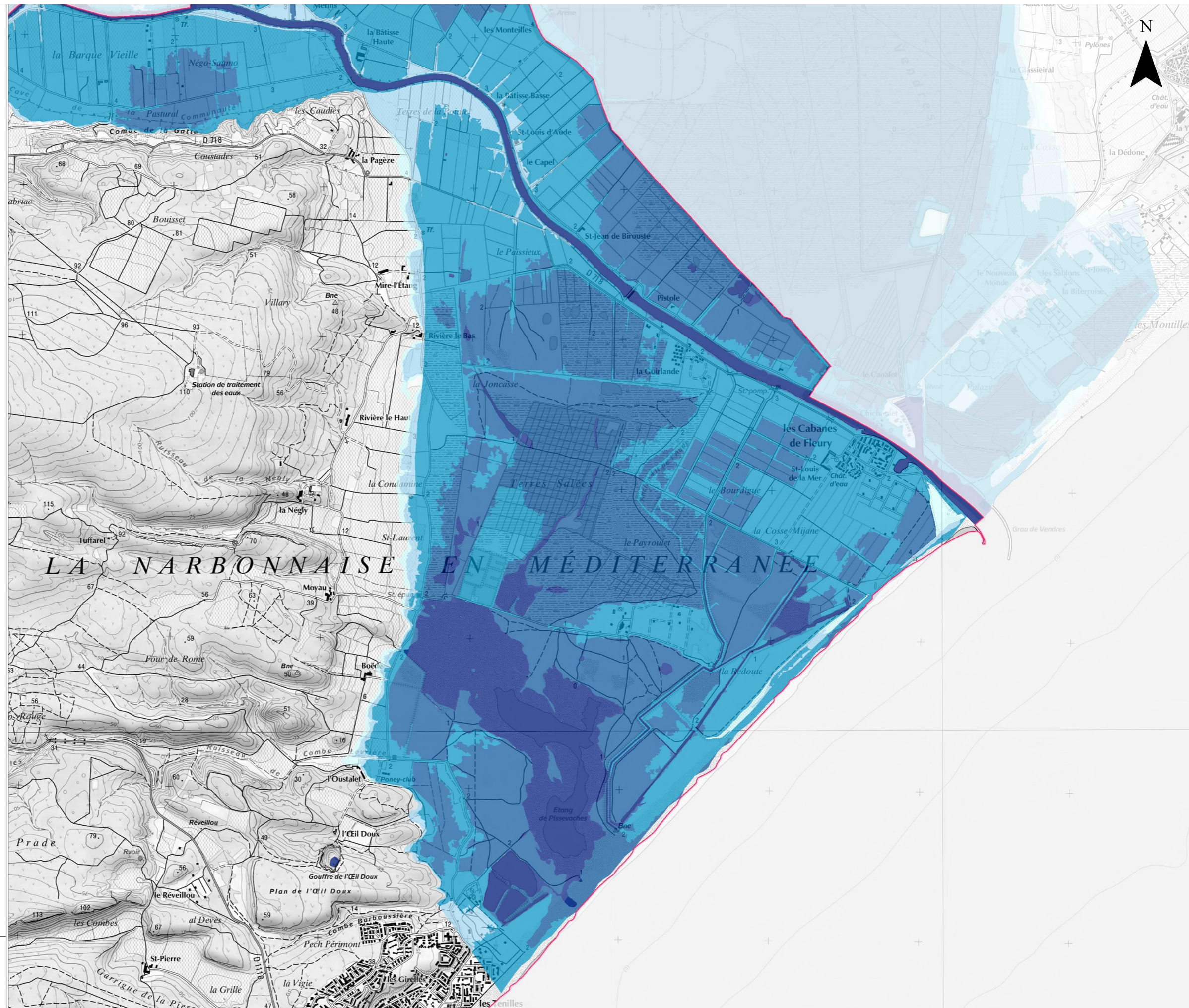


- Secteur du TRI cartographié
- Emprise des inondations pour le scénario extrême
- Emprise des inondations pour le scénario moyen
- Emprise des inondations pour le scénario fréquent
- Limite de TRI
- Hydrographie





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.



■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

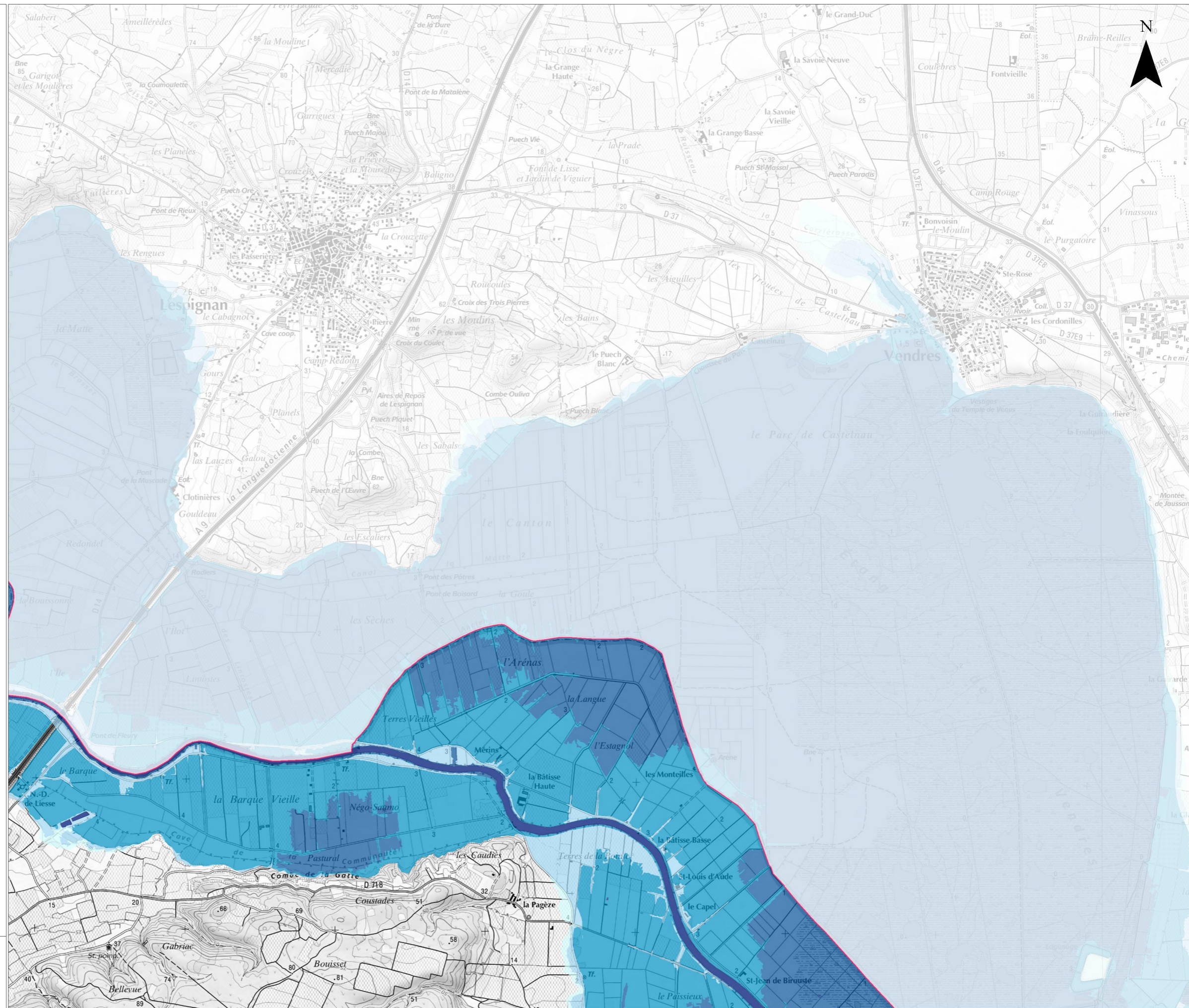
Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

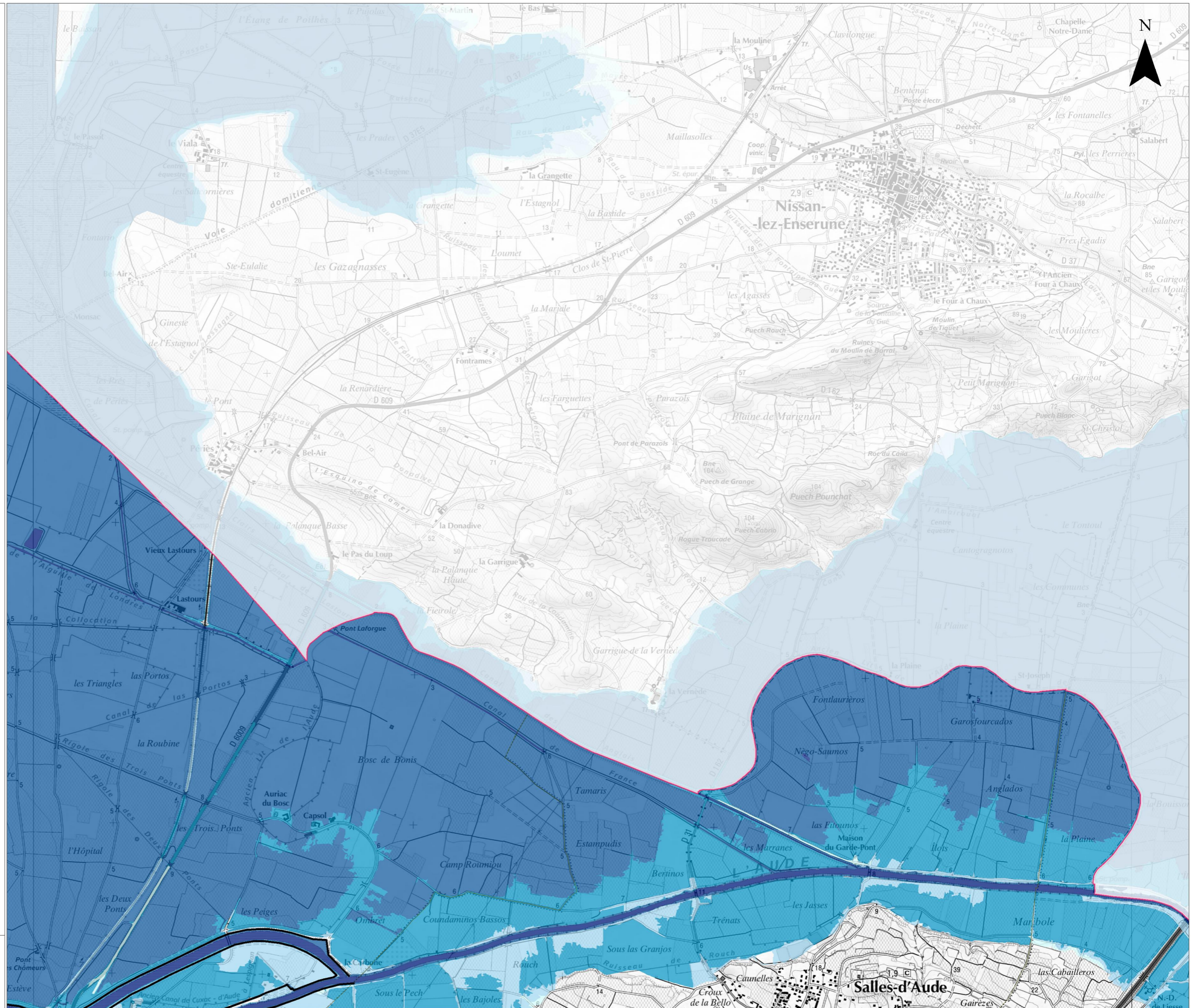
- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.



■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

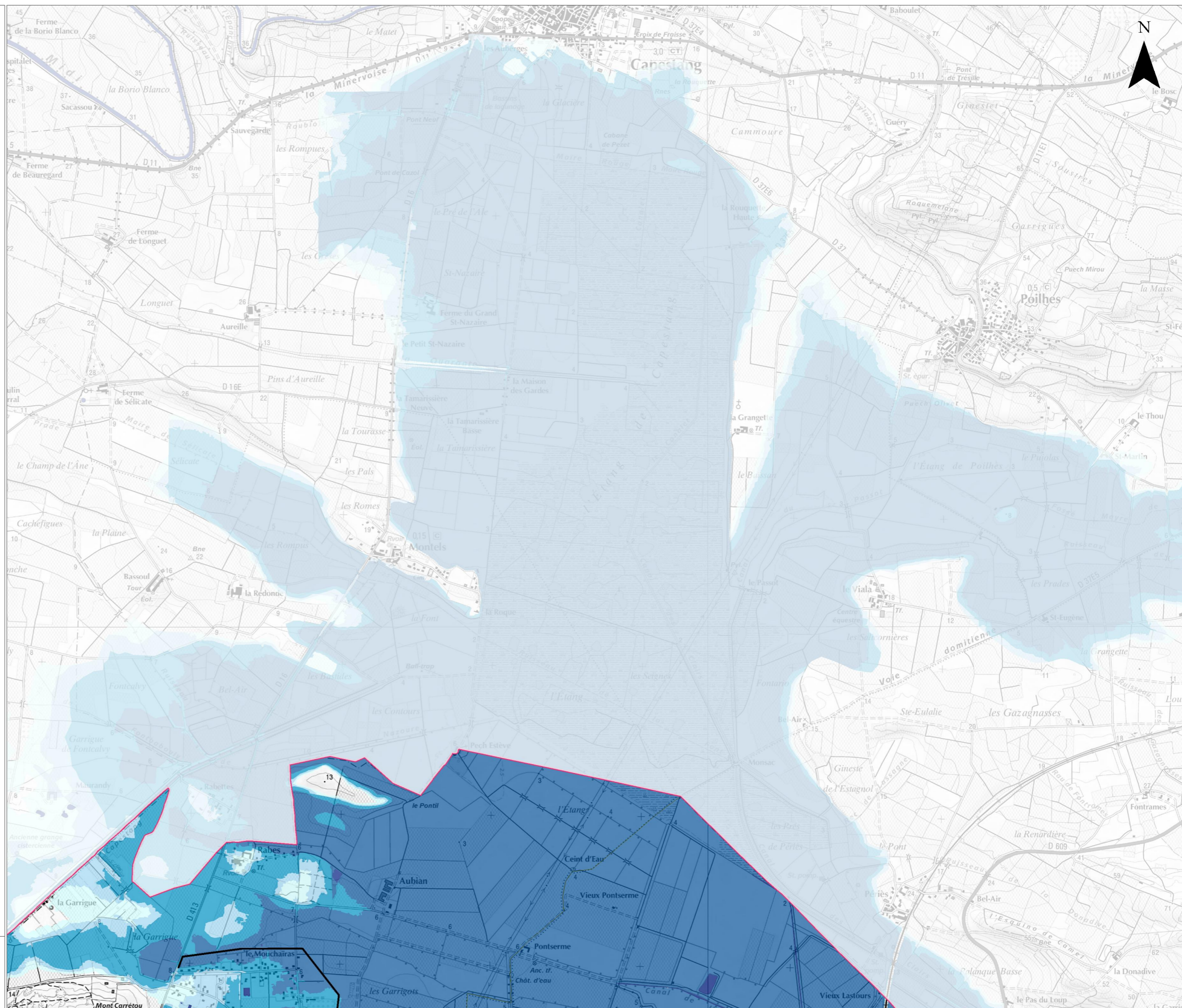
Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

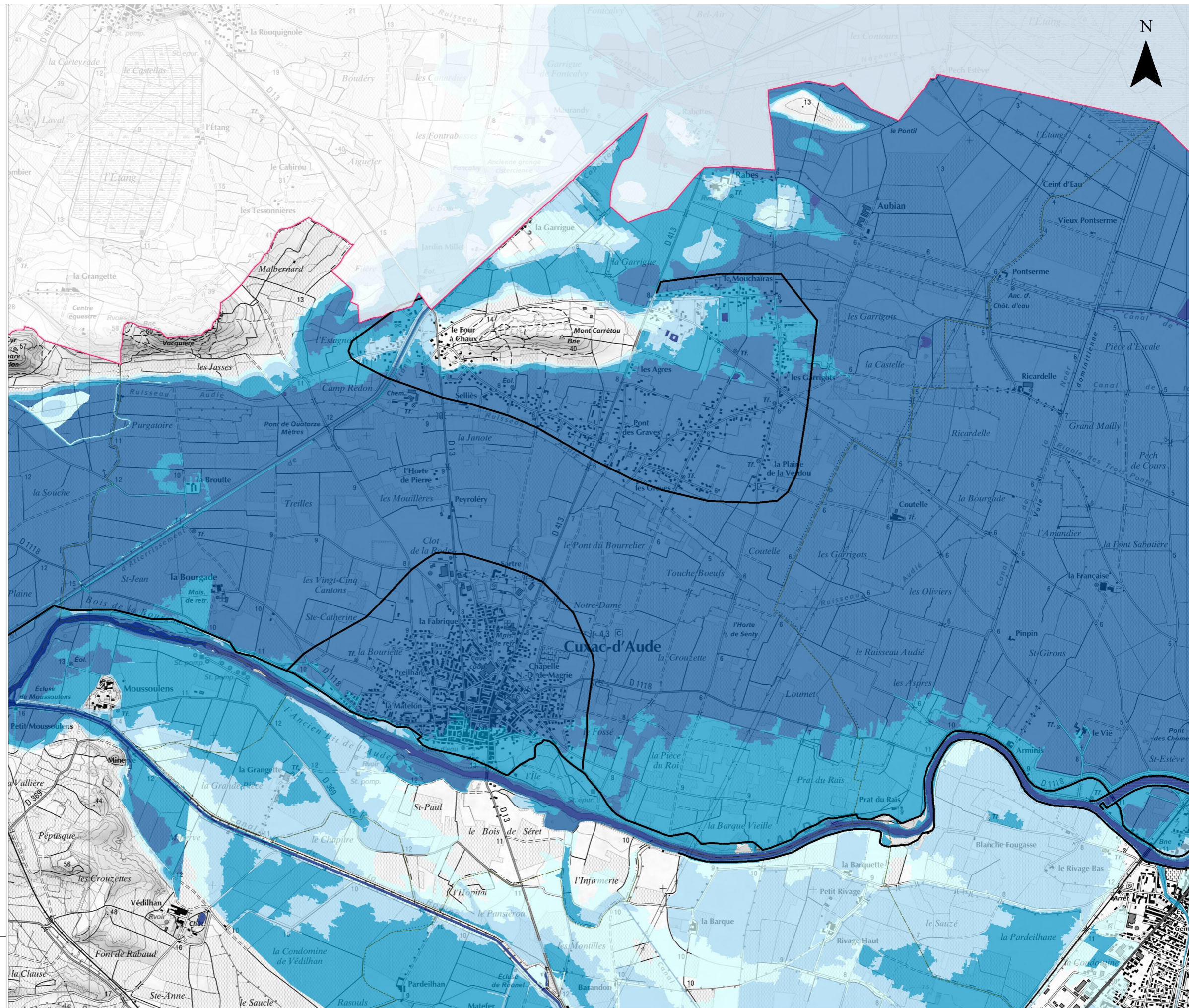
Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

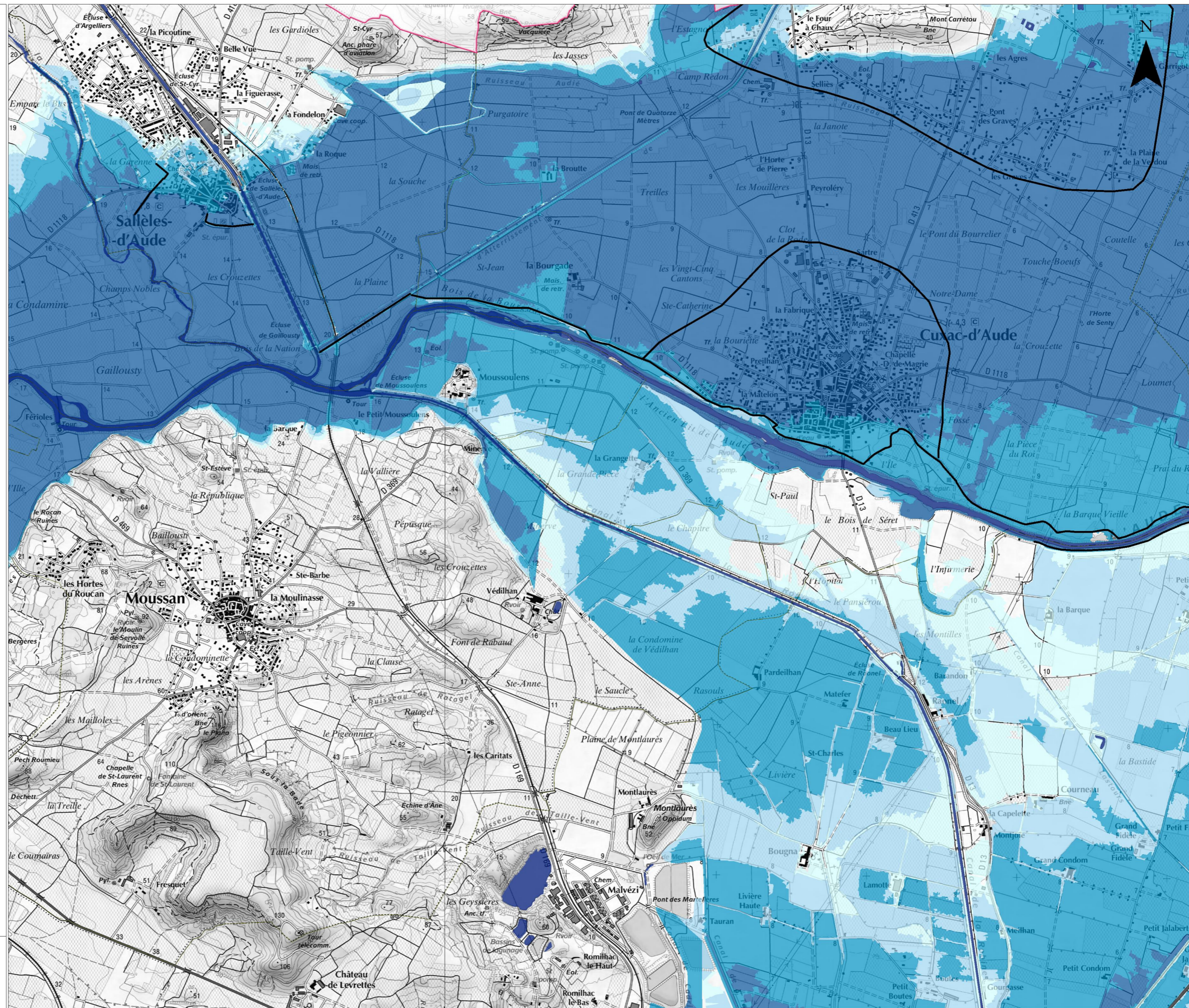
Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

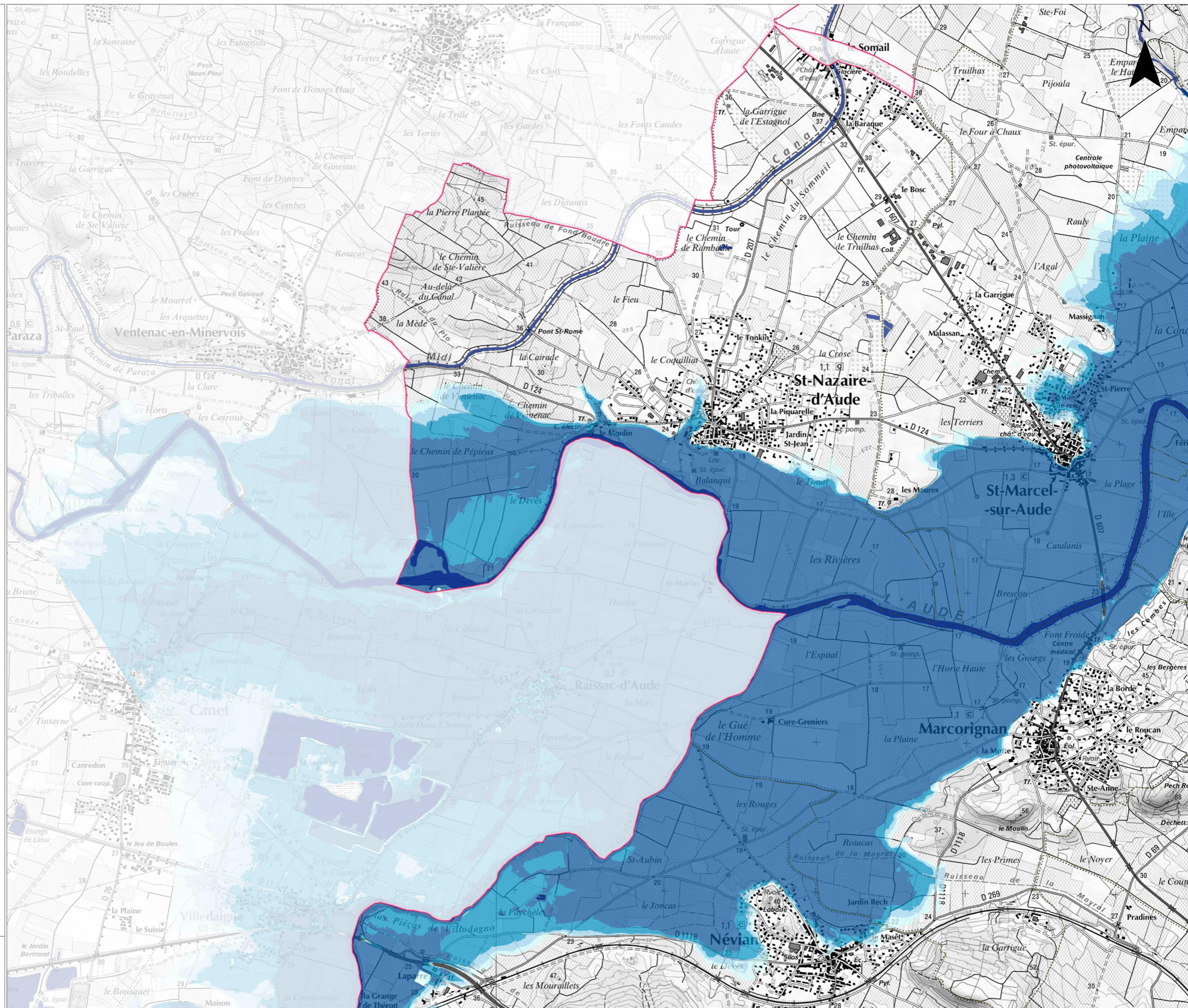
Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

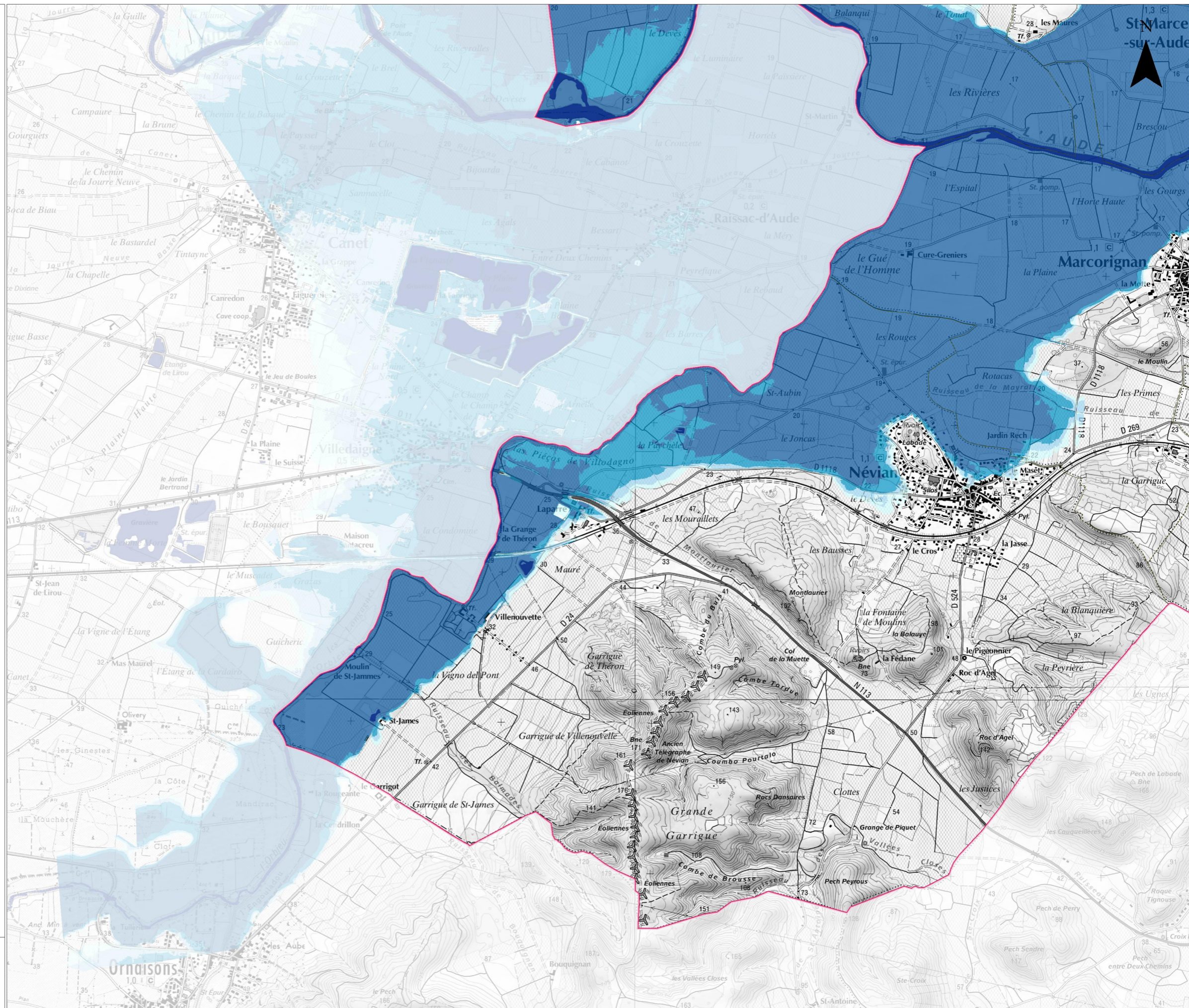
Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

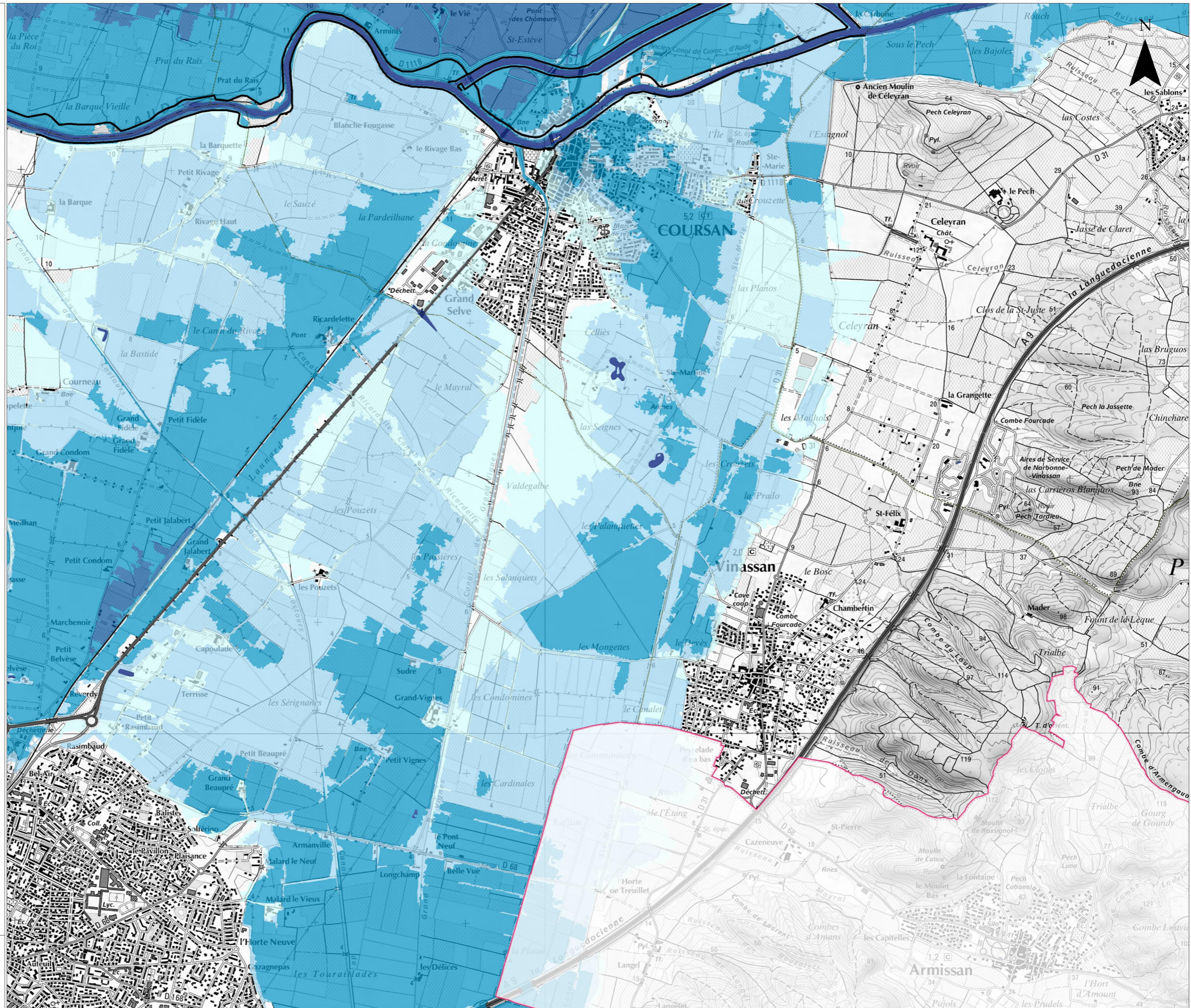
Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

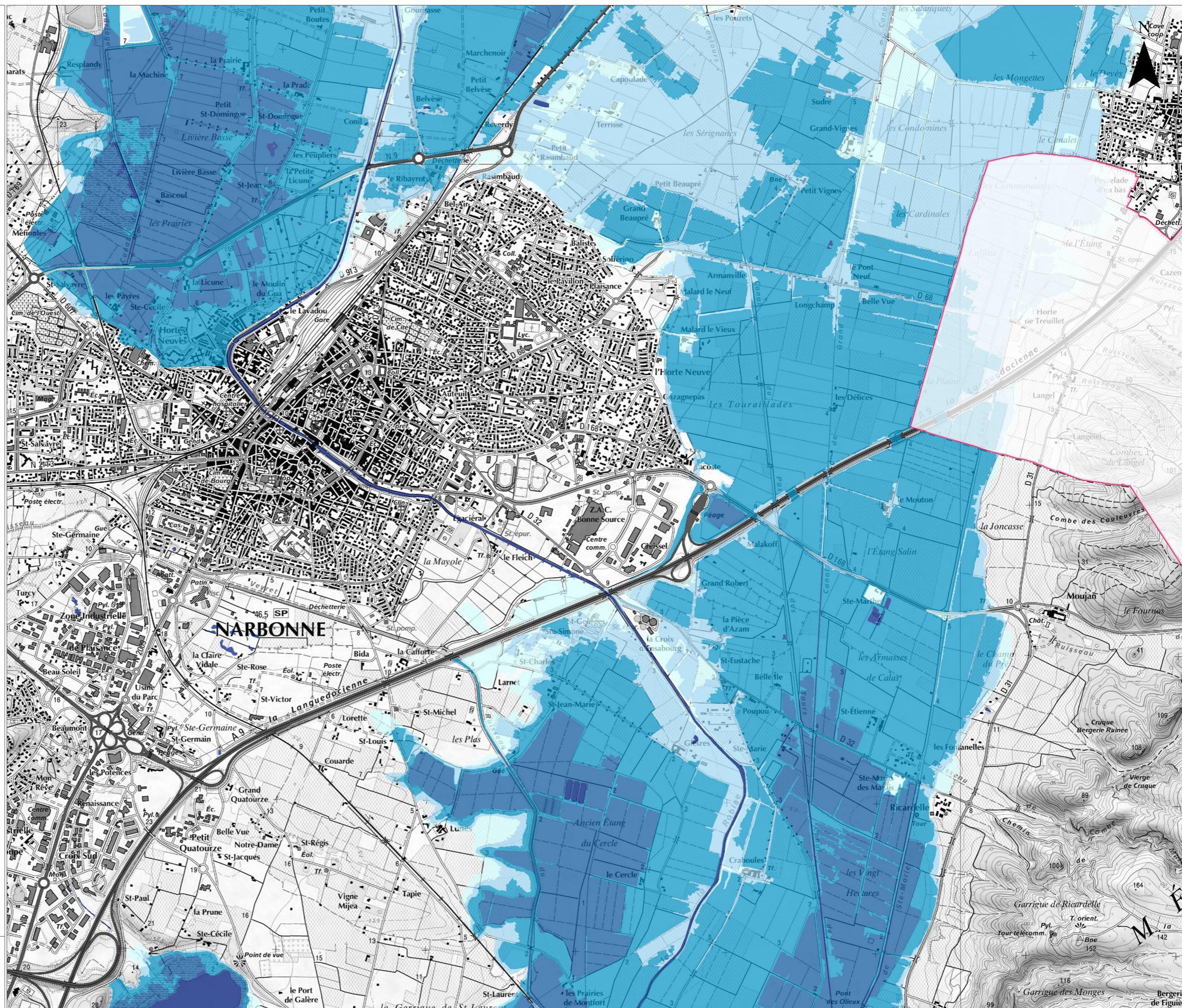
Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

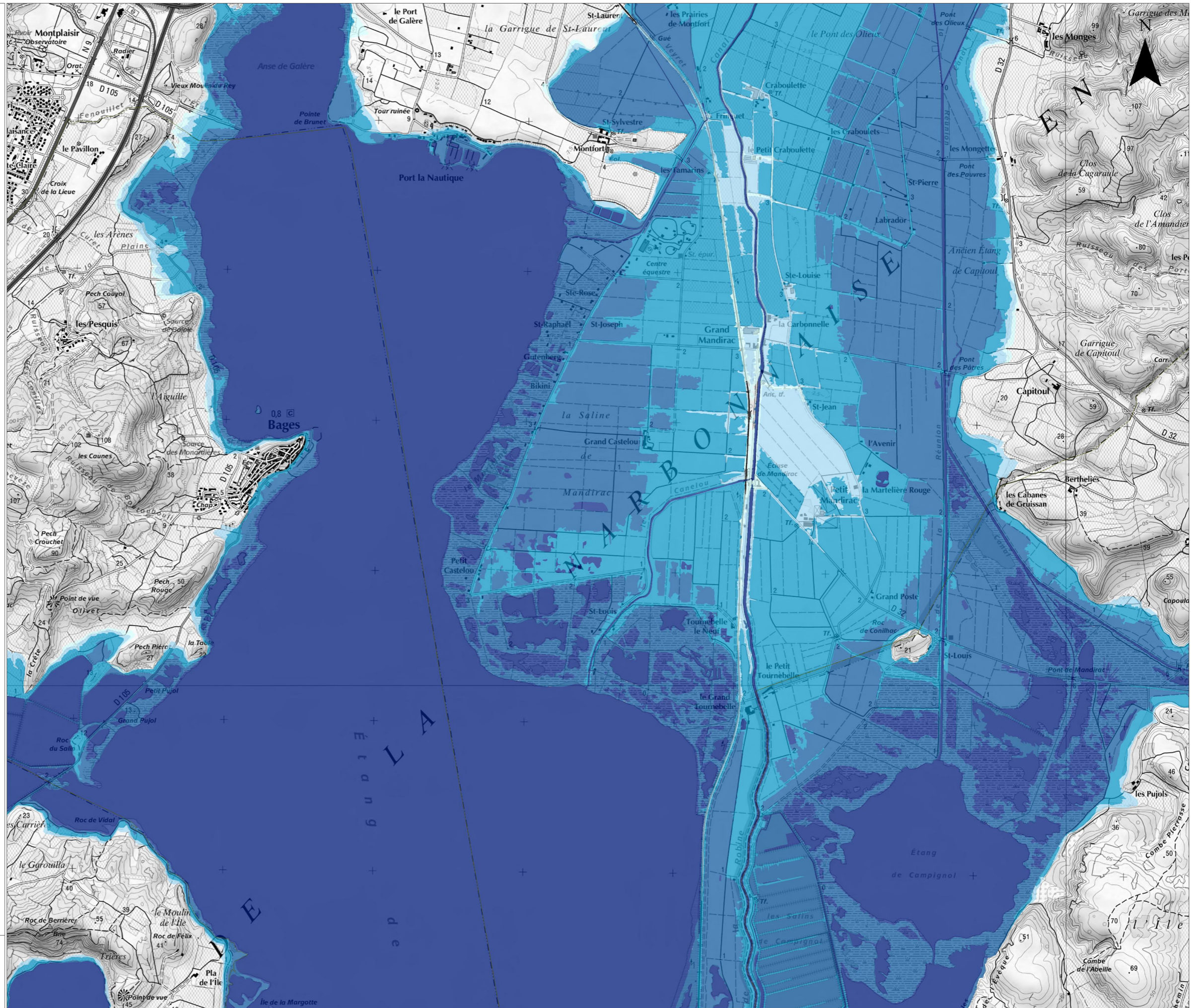
Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

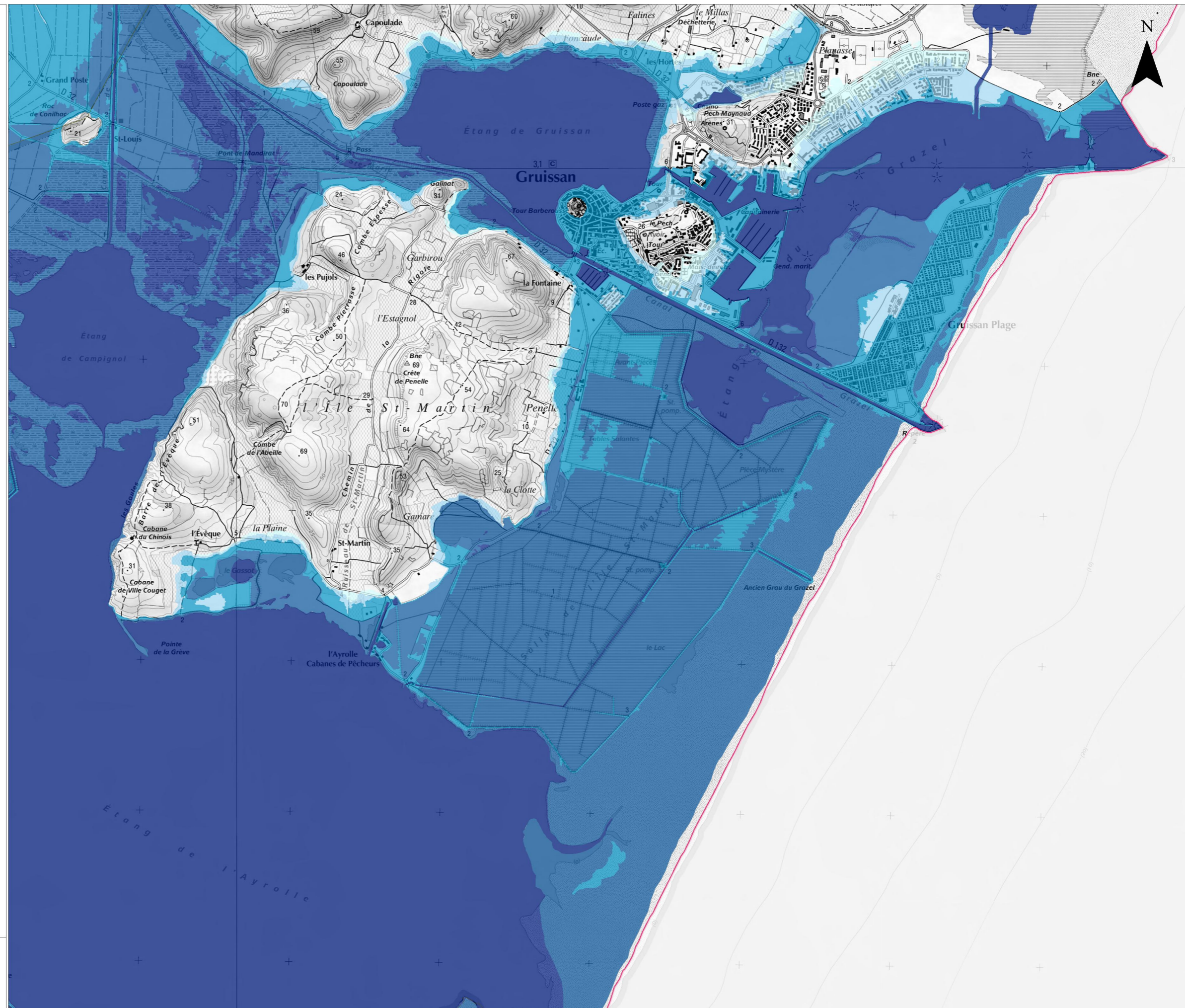
- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.



■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

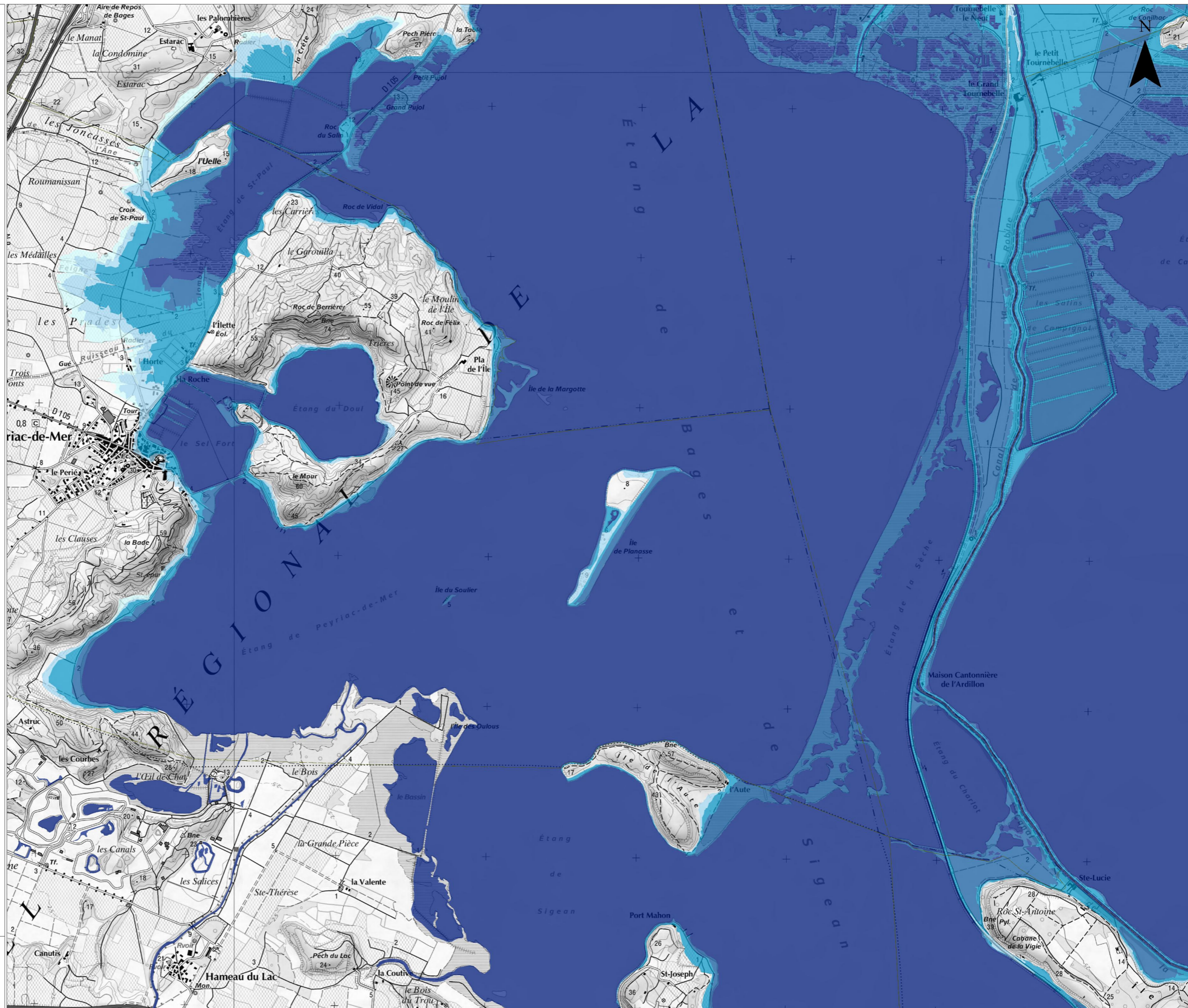
Protection

— Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012





Avertissement : carte partielle ne tenant pas compte de tous les cours d'eau.

■ Lit mineur et zone en eau permanente

Hauteurs d'eau

- De 0 à 0,5 m
- De 0,5 à 1 m
- De 1 à 2 m
- Plus de 2 m

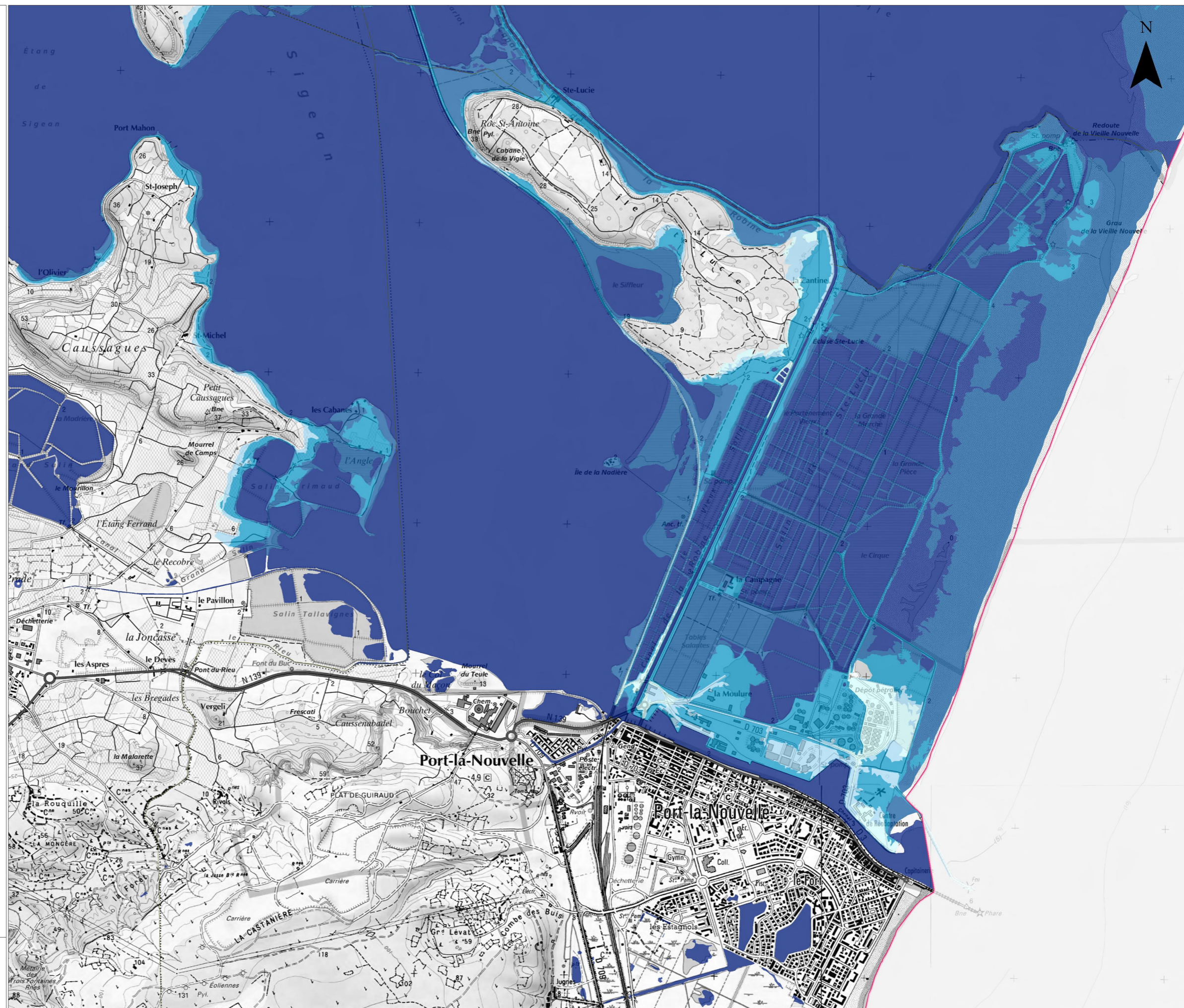
Protection

- Ouvrage de protection

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Copyright IGN © (Scan25, BDTopo)
Année de production : 2013
Protocole ministère du 8 janvier 2012



**Direction régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
LANGUEDOC-ROUSSILLON
délégation de bassin Rhône-Méditerranée**

34064 MONTPELLIER – CS 69007 - CEDEX 02

Tél : 33 (01) 04 34 46 64 00

Fax : 33 (01) 04 34 46 63 64

